Le **10 octobre** se déroulera, comme chaque année, la **journée nationale** des **DYS**. Cette journée doit permettre de mettre l'accent sur le nécessaire **dépistage** précoce des **enfants** présentant des **troubles spécifiques** du **langage**, sur l'importance des **diagnostics** et sur les différents modes d' **intervention thérapeutique**.

La Fédération Nationale des Orthophonistes s'associe pleinement à cette journée. Elle souligne le rôle de l'intervention orthophonique directe, ainsi que l'action des professionnels auprès des familles pour une information et un accompagnement de qualité. La Fédération Nationale des Orthophonistes agit également pour une meilleure connaissance des troubles « DYS » et une pleine reconnaissance de leurs retentissements.

La Fédération Nationale des Orthophonistes rappelle que sous la dénomination « troubles DYS », sont regroupés les troubles cognitifs spécifiques (dysphasie, dyspraxie, dyslexie, dysorthographie, dyscalculie) et les troubles spécifiques des apprentissages qu'ils induisent. Ces troubles qui apparaissent au cours du développement de l'enfant persistent à l'âge adulte et ont des répercussions sur la vie scolaire, professionnelle et sociale des personnes.